

TERRITOIRES

PARTAGER



La Haute-Maurienne Vanoise réfléchit actuellement à sa stratégie territoriale sur les dix prochaines années. © Florian Pépelin

Quelle Haute Maurienne dans dix ans ?

Publié le 17 février 2021, rédigé par Benjamin Lecouturier

Il y a quelques semaines, la communauté de communes Haute Maurienne Vanoise a engagé une démarche stratégique de développement territorial, baptisée Eccho 2030.

La période actuelle a mis en lumière les difficultés que peuvent rencontrer certains territoires lorsque les déplacements sont contraints et les lieux de loisirs en partie fermés. C'est notamment le cas en Haute Maurienne Vanoise, où comme ailleurs, les remontées mécaniques sont à l'arrêt, tout comme les bars, restaurants, et autres lieux festifs et conviviaux. C'est l'une des raisons qui a poussé les élus de la communauté de communes Haute Maurienne Vanoise à lancer une grande étude du modèle économique du territoire, pour identifier ses forces et ses faiblesses. *« Certains imaginaient qu'il était exagéré de penser que la Haute Maurienne Vanoise tire 80 % de ses revenus via le tourisme, mais la réalité démontrée par les premiers chiffres, c'est que nous sommes plutôt autour de 87 % »*, souligne Jérémy Tracq, vice-président de l'intercommunalité, et référent de la démarche. *« L'idée n'est pas de faire une énième étude pour le plaisir d'en faire une, mais d'associer les élus, les habitants, les associations et les acteurs économiques du territoire autour d'une réflexion commune : quelle stratégie de développement territorial doit-on adopter pour ce territoire sur les dix ans qui viennent ? »*, continue-t-il.

FORCES ET FAIBLESSES. Pour cela, l'intercommunalité s'est appuyée sur un prestataire, qui est actuellement en train de compiler les différentes données brutes recueillies et qui devrait sortir un rapport dans le courant du mois de mars. *« On sait que le tourisme est prépondérant ici, et l'objectif n'est pas d'en faire moins, mais de favoriser l'éclosion d'autres activités pour ne pas dépendre que du tourisme. Nous voyons bien cette année à quel point cela peut-être problématique »*, explique Jérémy Tracq. Une fois l'étude livrée, les élus pourront travailler sur une stratégie et des actions concrètes. *« Dix ans, c'est une bonne fenêtre. C'est assez long pour permettre de mettre en place des actions durables, et ce n'est trop loin dans le temps, pour nous permettre d'anticiper d'éventuelles évolutions. Qui est capable de prévoir comment le monde sera en 2050 ? Ce serait absurde de faire un plan aussi lointain »*, conclut l' élu. Celles et ceux qui seraient intéressés pour participer à la démarche peuvent prendre contact et poser leurs questions à l'adresse suivante : eccho2030@cchmv.fr